

Pour Mélenchon, des généraux qui appellent à défendre la France sont des factieux



À gauche, arrêtons de délirer. Un minimum de décence ne serait pas de trop.

20 généraux et de nombreux militaires signent une tribune appelant Emmanuel Macron à défendre le patriotisme et c'est aussitôt un déluge de propos démentiels.

A-t-on encore le droit en France d'être un patriote défendant son identité et son patrimoine culturel ou bien est-ce un crime ? On se le demande !

Pour **Jean-Luc Mélenchon**, cet appel à défendre nos valeurs républicaines est un texte factieux ! Quant au soutien apporté par Marine, qui appelle clairement les signataires à une réponse démocratique dans les urnes, il justifierait de saisir la justice !

On se croirait en Corée du Nord, tant la parole est muselée.

Benoît Hamon, quant à lui, voit planer le spectre d'un putsch sur la République, 60 ans après celui d'Alger.

Aurélien Taché déclare que la démocratie est bel et bien menacée !

Éric Coquerel y voit une chasse aux sorcières avec menace de guerre civile.

Et pour **Pierre Laurent**, c'est carrément un appel à une intervention militaire qu'ont signée ces 20 généraux.

On le voit, nous avons affaire à des modèles de démocrates, pour qui la liberté d'expression reste un droit sacré !

<https://français.rt.com/france/85985-texte-factieux-gauche-d-enonce-tribune-generaux-reponse-marine-le-pen>

Mais revenons à cette tribune.

<https://www.valeursactuelles.com/politique/pour-un-retour-de-l-honneur-de-nos-gouvernants-20-generaux-appellent-macron-a-defendre-le-patriotisme/>

Pour tous les signataires, mais aussi pour des millions de Français, les mots « **Honneur et patrie** » ont encore un sens.

1. Ces militaires dénoncent les thèses raciales et antirépublicaines véhiculées par le discours décolonial et indigéniste. Est-ce un crime ?

2. Ils déplorent la fracture identitaire béante et le racisme antifrançais omniprésent. Est-ce un crime ?

3. Ils dénoncent la partition du pays et ces enclaves islamiques qui rejettent la loi républicaine. Est-ce un crime ?

4. Ils rappellent que la loi républicaine s'applique à tous, quelles que soient les croyances. Est-ce un crime ?

5. Ils soutiennent les forces de l'ordre, soumises à des directives contradictoires lors des manifestations. Est-ce un crime ?

6. Ils compatissent au désespoir des Gilets jaunes, tout en dénonçant les violences des black blocs encagoulés. Est-ce un crime ?

7. Ils dénoncent l'explosion de la violence, prenant pour exemple la décapitation d'un enseignant, tragédie impensable dans le passé. Est-ce un crime ?

8. Ils prient le pouvoir d'éradiquer ces dangers, bien loin de fomenter un putsch. Est-ce un crime ?

9. Ils rappellent que l'heure est grave et que les défis sont gigantesques pour sauver la nation. Est-ce un crime ?

10. Ils craignent une désintégration de la société qui conduirait l'armée d'active à intervenir pour protéger la nation. Est-ce un crime ?

11. Ils soulignent le risque de guerre civile, comme l'a fait Gérard Collomb, flic le mieux renseigné de France, en quittant la place Beauvau. Est-ce un crime ?

Par conséquent, cet énième cri d'alarme de plusieurs généraux est parfaitement légitime.

Quand Philippe de Villiers dit que « **la France roule vers l'abîme** » et qu'il est temps d'agir, personne ne hurle au putsch.

Quand Éric Zemmour dénonce le discours bien-pensant qui nie l'échec de l'intégration, personne n'en fait un dangereux révolutionnaire.

Un militaire est un citoyen qui a le droit de vote et qui, dès lors qu'il a quitté l'uniforme, a parfaitement le droit de s'exprimer, n'en déplaise aux ayatollahs du multiculturalisme.

Quant à Marine, je ne crois pas qu'elle soutienne un ramassis de mutins en appelant à la rejoindre dans une démarche 100 % démocratique en 2022.

« Les inquiétudes que vous exprimez avec courage ne peuvent rester au stade de l'expression d'une indignation, fût-elle puissante. Elle exige, en démocratie, la recherche d'une solution politique qui doit se concrétiser par un projet d'alternance qui a vocation à être validé par le suffrage des Français. »

Par conséquent, assez de délires et d'hystérie face à une démarche patriote parfaitement légitime.

Quand un ministre de l'Intérieur, qui lit chaque matin les synthèses de renseignement sur l'état du pays, vous dit en quittant son ministère que si rien n'est fait, nous aurons un face-à-face, donc une guerre civile dans les cinq ans qui viennent, on a le droit et même le devoir de s'en inquiéter, à plus forte raison si le pouvoir en place met le sujet sous le tapis.

Jacques Guillemain